



## FORMAT POUR LA SOUMISSION DES RAPPORTS SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION PAR LES ETATS PARTIES

(conformément au paragraphe 169 des *Orientations*)

### Koutammakou, le pays des Batammariba (Togo) (C 1140)

#### 1. Résumé analytique du rapport

Le Koutammakou Togo fait face chaque année à l'effondrement des *sikien*, habitats traditionnels, après la saison des pluies. La situation n'a pas varié jusqu'à aujourd'hui. Le service de conservation et de promotion du Koutammakou (SCPK) fait un suivi sur le terrain des dommages subis par ces *sikien* et l'évolution de leur restauration ou reconstruction tous les ans.

Le déboisement, mettant en péril les essences entrant dans la construction des *sikien*, constitue une préoccupation pour le SCPK. Pour y remédier, des comités de veille et d'alerte des catastrophes sont mis en place dans les villages, des sensibilisations sont organisées à l'endroit de toutes les parties prenantes à la gestion du bien quant aux dangers de la coupe anarchique des arbres sur la viabilité du bien et son maintien sur la Liste du patrimoine mondial. En outre, les mesures sont prises pour encadrer l'abattage des arbres, et la transhumance dans le milieu. A cela s'ajoutent les initiatives de reboisement avec l'implication des communautés sur le site afin d'inverser la tendance.

La mission conjointe de suivi réactif du Centre du patrimoine mondial, de l'ICOMOS et l'ICCROM invitée par l'Etat togolais sur recommandation du Comité du patrimoine mondial a été menée du 26 au 30 mai 2024 sur le site Koutammakou. Son rapport est encore attendu.

Pour répondre aux recommandations de l'UNESCO, la session préalable à la mise en place de l'organe transnational de gestion du Koutammakou, le pays des Batammariba s'est tenue à Boukoubé du 20 au 22 août 2024. Des recommandations ont été formulées à l'issue des échanges.

Aussi le document provisoire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) résilient aux changements climatiques laisse noter la prise en compte des recommandations pour le respect de la Valeur Universelle Exceptionnelle du site et de la Recommandation de 2011 sur le paysage urbain historique dans l'élaboration de ce plan.

La formation des jeunes aux métiers de construction et de restauration des *sikien* est assurée lors des chantiers de reconstruction et de restauration des *sikien* des communautés et grâce aux initiatives des associations locales à l'instar de l'Association pour la promotion du tourisme et l'éducation (APTE-TOGO) et l'Association pour la préservation et la promotion du Koutammakou (A2PK) appuyées par l'Etat Togolais.

#### 2. Réponse de l'État partie à la décision du Comité du patrimoine mondial

L'Etat partie en réponse à la décision 45 COM7B.133 du Comité du patrimoine mondial soumet le présent rapport actualisé sur l'état de conservation du Koutammakou, le pays des *Batammariba* (Togo).

##### **2.1 En ce qui concerne la documentation continue et détaillée des mesures de restauration et reconstruction des *sikien***

Le service de conservation fait chaque année l'état des lieux de la conservation des *sikien* endommagés après chaque saison pluvieuse. Tout d'abord le SCPK reçoit l'alerte des comités

de veille et d’alerte des catastrophes, mis sur pied dans tous les villages des différents cantons du site, des informations relatives à la situation des *sikien* suite aux pluies. Ensuite une tournée de vérification des faits est effectuée sur le site par une équipe conjointe du SCPK et du comité local de gestion pour s’assurer de la réalité, apprécier l’ampleur des dégâts, échanger avec les propriétaires des *sikien* sinistrés et convenir des actions à entreprendre. Enfin, d’autres tournées sont organisées pour le suivi des activités de restauration entreprises soit par les communautés, l’Etat ou des associations pour remédier aux dégâts observés.

Ainsi de février à juin 2024 des travaux de restauration ou de reconstruction de *sikien* suivis par le SCPK et appuyés par le ministère en charge de la culture sont consignés dans le tableau ci-après :

**Récapitulatif des travaux de restauration ou de reconstruction des *sikien* endommagées lors de la saison pluvieuse de 2023**

N°	Noms, Prénoms et du propriétaire	Travaux à effectuer	Photo de départ	Photo montrant l'évolution ou la fin des travaux
<b>CANTON DE NADоба</b>				
<b>Village de Pimini</b>				
1	MPAYIKOUA Bapako	Reconstruction de pans de mur, crépissage et badigeon		
2	KOUPENTE Tabedou 1	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
3	KOUPENTE Tabedou 2	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
4	N'POYETOUWO Fayé	Reconstruction de pan de mur, crépissage et badigeon		
5	N'POYETOUWO Boini	Reconstruction de pan de mur, réparation de la dalle, crépissage et badigeon		
6	SIMPARA Mathias	Reconstruction de tourelles et de pans de mur	Pas disponible	

7	N'DOCRE Abidjan	Reconstruction de toute la takienta		
8	N'DOUATA Koulapa	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Pimini : 08</b>				
<b>Village de Koulangou</b>				
1	BANTCHERI Jean	Reconstruction de pans de mur, crépissage et badigeon		
2	KOUSSEGOU Koubenti	Reconstruction de pan de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
3	GNE Kpakou	Reconstruction de pan de mur, retouche de la dalle, crépissage et badigeon		
4	GNE KPAKOU N'Koua	Reconstruction de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
5	N'POH Séverin	Reconstruction de tourelles, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
6	DOUANTI Kpakou	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
7	YENTATA Moumagada	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
8	DOUANTI N'KOUE Laurent	Reconstruction de toute la takienta, crépissage et badigeon		

<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Koulangou : 08</b>				
<b>Village de Koukotougou</b>				
1	N'KORE Roger	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, retouche de la dalle, crépissage et badigeon		
2	N'KORE Nestor 1	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, retouche de la dalle, crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Koukotougou : 02</b>				
<b>Village de Koukotougou ferme 2</b>				
1	N'POH Dominique	Reconstruction de tourelle, de pan de mur, retouche de la dalle, crépissage et badigeon		
2	N'KORE Nestor 2	Reconstruction de pans de mur, retouche de la dalle, crépissage et badigeon		
3	N'KORE Abel	Reconstruction de pan de mur, retouche de la dalle, crépissage et badigeon		
4	TAPIBA Brigitte	Reconstruction de toute la takienta, crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Koukotougou ferme 2 : 04</b>				
<b>Village de Kounatipogou</b>				
1	N'TCHA Kountitiugou	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon	Pas de photo initiale	
2	DOUANTI N'POH Petit	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
3	LABAKA Romaric	Reconstruction de toute la maison crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Kounatipogou : 03</b>				
<b>Total sikien restaurées ou construites dans le canton de Nadoba : 26</b>				

<b>CANTON DE WARENGO</b>				
<b>Village de Warengo</b>				
1	M'POIRI Important	Reconstruction de tourelles, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
2	MAYONA Batchana	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
3	MAYONA Victor	Reconstruction de toute la takienta		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Warengo : 03</b>				
<b>Village de Koutandiagou</b>				
1	KOUAGOU N'Tché	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
2	N'DAH Yembowo	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Koutandiagou : 02</b>				
<b>Village de Bassamba</b>				
1	YAFONTA Antoine	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
2	TAKOUNTA N'Tcha	Reconstruction de toute la takienta		
3	TAKOUNTA Noël	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
4	N'TCHA Kpakou	Construction d'une nouvelle takienta, crépissage et badigeon	Pas de Photo de l'ancienne	

5	N'TCHA Batoun	Construction d'une nouvelle takienta, crépissage et badigeon	Idem	
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Bassamba : 05</b>				
<b>Village de Wartéma</b>				
1	BODE Wenteta	Construction d'une nouvelle takienta, crépissage et badigeon		
2	BANI Wenteta	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
3	NATTA Otite	Construction d'une nouvelle takienta, crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Wartéma : 03</b>				
<b>Total sikien restaurées ou construites dans canton de Warengo : 13</b>				
<b>CANTON DE KOUTOUGOU</b>				
<b>Village de Koutougou-centre</b>				
1	ALFA Obati	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, reprise de la dalle, crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Koutougou-centre : 01</b>				
<b>Village de Koutapa</b>				
1	N'TCHA Moïse	Reconstruction de pans de mur, crépissage et badigeon		
2	KPAKOU Nico	Reconstruction de tourelle, de pans de mur, retouche de la dalle, crépissage et badigeon		
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le village de Koutapa : 02</b>				
<b>Total de sikien restaurées ou construites dans le canton de Koutougou : 03</b>				
<b>Total de sikien restaurées ou construites sur tout le site : 42</b>				

Source, SCPK 2024

Dans l'ensemble la grande majorité des sikien endommagées ont été soit restaurées ou soit reconstruites. C'est dire que le cycle, construction, destruction et reconstruction constaté depuis des siècles sur le site Koutammakou se poursuit avec les mêmes techniques et matériaux.

Comme exemple, pour reconstruire les maisons totalement effondrées, les maçons utilisent tous les matériaux récupérés de la ruine tels que la terre (des murs, des enduits muraux, des finitions et des greniers), le bois (provenant des poteaux fourches, des poutres et des poutrelles), les bambous, les lianes et les gargouilles. Ces matériaux de récupération sont au besoin complétés et on y rajoute d'autres tels les tiges de mil, de la paille, de la bouse de bœuf, de l'eau de karité et de néré.

Pour les bâtiments partiellement endommagés, on procède à la reconstruction de la partie affectée. S'il s'agit d'un pan de mur tombé, il est reconstruit à base de la terre. Il est ensuite crépis avec de la terre des enduits muraux et badigeonné avec de la bouse de bœuf, de l'eau de karité et de néré, etc.

## **2.2 Par rapport à la formation des jeunes Batammariba aux métiers relatifs à la restauration et reconstruction des sikien et à la poursuite des efforts de l'Etat pour la conservation du bien**

Pour assurer la formation des jeunes Batammariba aux métiers relatifs à la construction et reconstruction des sikien, des sensibilisations à la préservation du patrimoine sont organisées à l'intention des jeunes qui sont parfois associés aux chantiers de restauration des sikien à travers le site afin que la relève soit assurée.

Concernant ce même sujet des initiatives sont prises par des acteurs culturels pour la formation des jeunes à la construction et à la restauration des sikien. Ainsi du 31 mai 26 juin 2024, vingt jeunes Batammariba ont été formés à la construction et à la restauration des sikien sur le site Koutammakou avec l'appui financier du Fonds National de Promotion Culturelle (FNPC).



*Quelques photo de la formation des jeunes à la construction et à la restauration des sikien*

Pour assurer de même la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des Batammariba, l'Association pour la préservation et la promotion du Koutammakou (A2PK) a reçu un appui financier de l'Etat pour l'organisation de *Boussetié*, une fête identitaire de réjouissance, de purification et d'expiation dont la dernière célébration remonte à plus de 20 ans. Il faut signaler que l'A2PK créée dans le cadre du projet « *Amélioration de l'état de conservation du Koutammakou*, œuvre aux côtés du SCPK pour la préservation du site.



*Photo d'illustration de Boussetié 2024*

### **2.3-Pour ce qui est du déboisement et des coupes anarchiques d'arbres nécessaires pour la construction des sikien**

Le déboisement et les coupes anarchiques du bois ont été pendant longtemps un problème sur le site. Mais, actuellement, ce problème est en train d'être maîtrisé grâce à la sensibilisation des populations et la mise sur pied des comités de veille et d'alerte des catastrophes dans les villages. Six (06) comités de veille ont été implantés dans le canton d'Akpointè, dix-huit (18) dans le canton de Nadoba, treize (13) dans le canton de Warengo et cinq (05) dans le canton de Koutougou.

Un service déconcentré de l'environnement dont le directeur est d'office membre du comité préfectoral de gestion du site Koutammakou veille à la préservation du couvert forestier sur le site.

La coupe d'arbres sur le site est aujourd'hui subordonnée à l'obtention d'une autorisation délivrée par la mairie.

En outre, des initiatives de reboisement sont prises chaque année pour restaurer le couvert végétal du site Koutammakou à l'instar de celles du ministère de la culture et du tourisme en 2023 à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, de la mairie de Nadoba, le 1<sup>er</sup> juin de chaque année dédiée à la journée de l'arbre au Togo et du ministère de l'environnement et des ressources forestières, de temps à autre.

Les élus locaux ont également mis en œuvre un projet de reboisement et de lutte contre l'érosion et la dégradation des terres dans la commune Kéran 3 financé conjointement par le Programme alimentaire mondial (PAM), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Agence nationale pour la protection civile (ANPC).



*Reboisement à l'occasion de la Journée Mondiale du Tourisme 2023 : Le ministre de la culture et du Tourisme et le Maire de la commune Kéran 3 donnant l'exemple*



*Lancement de la journée de l'arbre le 1<sup>er</sup> juin 2023 dans la commune Kéran 3*

De juin 2023 à juin 2024, sept cent vingt et neuf (729) plants ont été mis en terre sur le site à l'occasion de la journée de l'arbre au Togo. En outre, les populations en plantant les arbres sur leurs parcelles contribuent aussi au reboisement de certains espaces du site.

#### **2.4-La mission conjointe de suivi réactif du Centre du patrimoine mondial, de l'ICOMOS et de l'ICCROM**

Du 26 au 30 mai 2024 une mission de suivi réactif conjointe Centre du patrimoine mondial, ICOMOS et ICCROM a été effectuée sur le site Koutammakou. Elle a exploré tout le site afin de toucher du doigt les réalités du terrain et a rencontré les communautés puis les autres parties prenantes à la gestion du bien pour des échanges sur son état de conservation et les défis à relever.



*Rencontre de l'équipe de la mission avec les communautés et les parties prenantes à la gestion du site Crédit-photo, SCPK 2024*



## **2.5- La session préalable à la mise en place de l'organe transnational de gestion conjointe du Koutammakou, le pays des Batammariba**

Du 20 au 22 août s'est tenue à Boukoumbé en terre béninoise cette session conformément à la Décision 45 COM 8B.7 paragraphe 2 et 4 de l'UNESCO. Elle a réuni les délégations du Togo et du Bénin. Les échanges ont porté essentiellement sur les modalités de mise en œuvre de l'organe transnational de gestion du Koutammakou que les deux Etats ont en commun, l'appréciation de l'état de conservation globale du bien et la préparation d'un plan de gestion unifié du bien. Une visite de terrain a permis aux deux délégations d'apprécier l'état de conservation de part et d'autre.

### **3. Autres problèmes de conservation actuels identifiés par le ou les État(s) partie(s) comme pouvant avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien**

Si grâce aux efforts des pouvoirs publics la transhumance dans la zone est de plus en plus contrôlée, c'est l'élevage des bovins et des caprins sur le site qui menace les efforts de reboisement surtout en saison sèche où les bêtes sont libérées et en divagation. A cela s'ajoutent les effets du changement climatique tels que la sécheresse très rude, le manque d'eau croissant en saison sèche pour entretenir les jeunes plants mis en terre pour restaurer le couvert végétal sur des espaces déboisés du site Koutammakou et freiner la rareté des matériaux de construction

des *sikien*. Le problème de l'urbanisation non contrôlée dans la localité trouvera bientôt des règlements avec l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune Kéran 3 qui prendra en compte la spécificité de la commune Kéran 3 en tant que site classé patrimoine mondial et la Recommandation de 2011 sur le paysage urbain historique.

4. **Conformément au paragraphe 172 des Orientations, décrire toute restauration potentielle importante, altération potentielle et/ou toute nouvelle(s) construction(s) potentielle(s) qui pourrai(en)t être entreprise(s) à l'intérieur du bien, de ou des zones tampon, des corridors ou de toute autre localisation où un tel développement pourrait avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien, y compris sur son authenticité et son intégrité**

Le site Koutammakou ne fait objet pour le moment d'aucune nouvelle construction à l'intérieur du bien, qui pourrait avoir un impact sur sa valeur universelle exceptionnelle (VUE), y compris sur son authenticité et son intégrité. Le développement de la zone semi urbaine de Nadoba fait apparaître certes de nouvelles constructions qui ne respectent pas l'architecture locale à l'instar des nouveaux locaux de la mairie en dépit de la réglementation en vigueur. Toutes les autorités sont actuellement sensibilisées sur la question et le conseil communal est encouragé à prendre des textes au niveau local pour encadrer les constructions sur le site.

#### **5. Accès public au rapport sur l'état de conservation**

L'État Partie du Togo ne trouve aucun inconvénient à ce que le rapport complet soit téléchargeable.

**6. Signature de l'Autorité**

**Institution** : Direction du patrimoine culturel (DPC)

**Adresse** : 47, Avenue des Nations Unies 123, BP 12156 -Lomé /Togo

**Tél.** : +228 22 21 71 40 (bureau) +228 90 13 30 12 (mobile)

**Courriel** : [dpctogo@gmail.com](mailto:dpctogo@gmail.com)

**Nom et prénoms** : AYIKOUE Adama

**Titre** : Directeur du Patrimoine Culturel (DPC)

**Date** :